



**Municipalité de  
Saint-Colomban**

# **Politique Familiale**

**Août 2005**



# La famille, au cœur de notre Municipalité

Le visage de Saint-Colomban a beaucoup changé au cours des dernières années. Notre Municipalité s'est enrichie de la diversité d'une population renouvelée qui partage besoins, attentes et réalités propres aux défis d'aujourd'hui.

Le plan démographique, la population, depuis 1996, a doublé. La Municipalité a bondi de 40 % en 8 ans, elle s'est accrue de près de 5 500 habitants pour atteindre aujourd'hui 8 500 habitants. Notre Municipalité croît à un rythme plus grand que celui de l'ensemble du Québec.

En conséquence, avec la volonté du Conseil municipal, ce comité de travail sur la *Politique Familiale*, en collaboration avec tous les partenaires de notre Municipalité, travaillent à l'élaboration d'une *Politique Familiale* destinée à répondre aux besoins concrets de nos colombanois et de nos colombanoises.

La *Politique Familiale* guidera la Municipalité dans ses intentions et ses façons de faire pour l'avenir.



# Formation de notre comité

M. Roland Charbonneau, maire

Mme Monique Lafrance, conseillère

M. Jacques Labrosse, conseiller

Mme Marie-Lou Beauchamp, coordonnatrice du camp de jour

M. Frédéric Broué, coordonnateur des loisirs

# La mission de notre Politique Familiale



La mission de la *Politique Familiale* consiste à mettre en place un outil de référence aux élus et à l'administration.



# Une définition de la famille

La famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles, notamment les familles traditionnelles, monoparentales, reconstituées, d'accueil, etc.

La Municipalité considère la famille comme étant tout groupe parent-enfant, quel que soit l'âge des personnes, uni par des liens multiples pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie et ce, momentanément ou de façon permanente. La famille constitue le milieu privilégié de développement affectif, personnel et social des individus et fait appel à une solidarité naturelle à travers les générations.



# Portrait statistique de la Municipalité de Saint-Colomban

(Aperçu selon les données de Statistiques Canada sur 2001)

## **La Municipalité et sa population :**

La Municipalité de Saint-Colomban comptait une population approximative de 8 500 citoyens en 2004 dont l'âge médian était en 2001 de 34,8 ans comparativement à une moyenne de 38,8 ans pour l'ensemble du Québec.

## **Nos familles :**

La Municipalité compte 2240 familles regroupant en moyenne 3,0 personnes. De ce nombre, 205 familles sont considérées monoparentales et comptent selon les statistiques, en moyenne 2,5 personnes.

## **Revenu moyen à Saint-Colomban :**

Les ménages de la Municipalité comptent sur un revenu médian de 48 097 \$ comparativement à 40 468 \$ au Québec.

## **Les logements et la propriété :**

La Municipalité de Saint-Colomban compte 2820 logements. De ce nombre, 325 sont des logements en location et 2495 sont des logements occupés par des propriétaires. La valeur moyenne des logements est de 110 000 \$.



# Habitation et urbanisme

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Favoriser l'implantation des logements pour familles à faible revenu.	Informar les gens des programmes disponibles.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• HLM</li></ul>	Courant
Favoriser l'achat de maison résidentielle pour les familles avec enfant.	Offrir une subvention lors d'un premier achat comme propriétaire de maison. Condition d'admissibilité : avoir des enfants.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Agents d'immeubles</li><li>• Institutions financières</li></ul>	3 à 5 ans



# Habitation et urbanisme (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Mettre à la disposition, par la Municipalité, de locaux aux différents organismes.	Poursuivre la possibilité d'offrir des locaux additionnels.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Organismes du milieu</li></ul>	Courant
Favoriser l'achat ou la location de duplex ou triplex.	Voir au zonage.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	3 à 5 ans





# Service de garde

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Favoriser le service de répit pour le(les) parent(s).	Favoriser les réseaux d'entraide gardiennage à l'intérieur de la communauté.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organismes communautaires</li><li>• CLSC</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• CPE</li></ul>	1 an
Favoriser la mise en place d'un cours pour gardien(ne) averti(e).	Poursuivre la formation des gardien(ne)s averti(e)s.	<ul style="list-style-type: none"><li>• CPE</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• CREPS</li></ul>	Courant



# Service de garde (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Appuyer par un soutien financier les organismes reliés à la famille.	«Dons et subventions» (municipaux).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Gouvernement</li></ul>	1 an
Voir à l'implantation des CPE.	Trouver un bon terrain / Ressources du milieu.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gouvernement</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	1 à 5 ans



# Loisirs et culture

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Informar la population des services et ressources disponibles.	Informar le citoyen de ce qu'il existe déjà. Faire l'inventaire et rendre publiques les ressources disponibles du milieu par internet et les journaux locaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li></ul>	Courant
Favoriser la réalisation d'activités familiales.	Établir des tarifs familiaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li><li>Organismes du milieu</li><li>(CREPS, camp de jour, soccer, hockey...)</li></ul>	1 an



# Loisirs et culture (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Inciter les loisirs d'hiver et d'été dans les quartiers.	Favoriser l'organisation d'activités familiales de quartier.  Poursuivre l'aménagement de jeux récréatifs dans les parcs.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Citoyens (bénévoles)</li></ul>	1 an
Implanter dans un lieu central les infrastructures sportives et de plein-air.	Développement dans un même lieu des installations (patinoire dans la forêt).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Commission scolaire</li><li>• Citoyens</li></ul>	3 ans



# Loisirs et culture (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Établir une programmation d'activités dirigées pour chaque saison de l'année.	Garder les ententes scolaires/municipales pour l'obtention des locaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Commission scolaire</li><li>• CREPS</li><li>• Ville de Mirabel</li></ul>	Courant
Favoriser l'aménagement d'équipements pour les familles (ex. : équipements sanitaires).	Inventorier et cibler les parcs qui devront être réaménagés.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Travaux publics (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Service technique</li></ul>	3 ans



# Loisirs et culture (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Favoriser le développement culturel et social des enfants.	Offrir à peu de frais certaines activités culturelles et de loisirs sociaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Bibliothèque</li><li>• Organismes du milieu</li></ul>	Courant
Mettre l'accent sur des activités de loisirs à caractère familial.	Prévoir un sentier pédestre, des activités aquatiques, pistes pour vélos, glissades, parcs, etc.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Clubs sociaux</li></ul>	Courant à 5 ans



# Environnement

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Améliorer la qualité de notre milieu dans l'environnement.	Augmenter la plantation d'arbres dans les parcs. Poursuivre la participation au concours <i>Maisons Fleuries</i> . Promouvoir le compostage.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Ministère des terres et forêts</li><li>• Urbanisme (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Hortifolie</li></ul>	Courant à 3 ans
Développer des habitudes incitant au respect de l'environnement.	Encourager les familles à la cueillette sélective. Éco-centre. Bacs de récupération plus gros.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Hortifolie</li></ul>	Courant



# Environnement (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Encourager l'économie de l'eau potable.	Inciter les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Gouvernement</li></ul>	Courant à 3 ans
Sensibiliser les jeunes des écoles primaires.	Sensibilisation par l'information.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Écoles primaires</li></ul>	Courant à 3 ans
Réduire les moustiques sur notre territoire.	Encourager les citoyens à attirer les oiseaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Hortifolie</li></ul>	1 an à 3 ans





# Environnement (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Éliminer les sacs de plastique (sacs d'épicerie).	Promouvoir les sacs d'épicerie en tissus ou biodégradables.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Hortifolie</li><li>• Organismes du milieu</li></ul>	



# Sécurité

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Appuyer certains cours éducatifs nécessitant la collaboration de la Santé publique (sécurité à vélo, drogue, alcool).	Aller dans les écoles primaires (3x).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Club Optimiste</li><li>• Police</li><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Commission scolaire</li></ul>	Courant à 2 ans
Promouvoir la prévention du crime et de la violence.	Implanter un programme de protection voisinage et <i>Parents-secours</i> .	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Police</li><li>• CLSC</li><li>• Commission scolaire</li><li>• Organismes du milieu</li></ul>	Courant à 2 ans



# Sécurité (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Contre le manque de sécurité et à l'isolement dans les parcs.	Mise sur pied de comités de quartier en créant un sentiment d'appartenance et d'un comité de surveillance.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• CLSC</li><li>• Commission scolaire</li><li>• Police</li><li>• Travailleur de rue Laurentides</li></ul>	Courant
Implanter les procédures en cas de sinistre.	Finaliser le plan d'urgence de la Municipalité.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pompiers</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	1 an



# Sécurité (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Permettre l'accessibilité aux parcs durant la soirée.	Améliorer l'éclairage dans les parcs.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Commission scolaire</li></ul>	Courant
Promouvoir la sécurité automobile.	Inciter les parents à utiliser des sièges d'auto sécuritaires. Baliser «Attention à nos enfants».	<ul style="list-style-type: none"><li>• Police</li><li>• Loisirs (Municipalité de Saint-Colomban)</li><li>• Travaux publics (Municipalité de Saint-Colomban)</li></ul>	Courant à 3 ans



# Santé et services sociaux

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Rendre accessibles les services de santé et sociaux dans la région.	Collaboration avec les organismes de la santé et prévention en matière sociale.	<ul style="list-style-type: none"><li>• CLSC</li><li>• Centre jeunesse</li></ul>	2 ans
Augmenter et stimuler les activités de prévention et la promotion de la santé.	Accessibilité d'un répertoire de ressources.	<ul style="list-style-type: none"><li>• CLSC</li><li>• Centre hospitalier</li></ul>	1 an



# Santé et services sociaux (suite)

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Faire respecter la loi de non-fumeur dans les endroits publics.	Appliquer la loi de non-fumeur et la réglementation municipale.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	Courant
Augmenter la qualité de vie des citoyens.	S'inscrire au programme « <i>Ville et village en santé</i> ».	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hortifolie</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	1 an

# Organisations familiales et communautaires



Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Favoriser le rassemblement des familles à des dates précises.	Inciter les gens à sortir en famille.	<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	Courant
Reconnaître l'activité bénévole.	Organiser une soirée pour les bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	Courant
Appuyer les familles dans l'organisation des fêtes de quartiers.	Mettre à disposition les équipements municipaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	2 ans

# Organisations familiales et communautaires (suite)



Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Soutenir les parents pour l'aide aux devoirs.	Prévoir des heures d'études après les cours.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Commission scolaire</li><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Communauté</li></ul>	1 à 2 ans
Favoriser l'implication des aînés pour des programmes para-scolaires municipaux et familiaux.	Augmenter la participation des aînés.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Club de l'Âge d'Or</li><li>• Mouvement des personnes handicapées</li></ul>	1 an





# Transports

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Favoriser le transport pour personnes handicapées.	Développer le service actuel.	<ul style="list-style-type: none"><li>MRC de La Rivière-du-Nord</li></ul>	Courant
Réduire le transport lourd à l'intérieur de la Municipalité.	Installer des pancartes de signalisation "Transport local seulement"	<ul style="list-style-type: none"><li>Travaux publics (Municipalité de Saint-Colomban)</li></ul>	À moyen terme
Favoriser le transport en commun.	Voir Allo Taxi (Prévost).	<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	À moyen terme



# Services municipaux

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Politique pour les nouveaux arrivants.	Créer un comité d'accueil (dossier).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Municipalité de Saint-Colomban</li><li>• Organismes du milieu</li></ul>	1 an



# Situation des adolescents

Objectifs	Moyens d'action	Responsable et partenaire	Échéancier
Ouverture d'une Maison des jeunes.		<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	1 an
Travailleur de rue		<ul style="list-style-type: none"><li>Municipalité de Saint-Colomban</li></ul>	Courant

N.B. : Toutes les solutions n'appartiennent pas à la Municipalité.



# Conclusion

L'implantation d'une politique familiale nécessite une collaboration constante entre la Municipalité et ses partenaires. Cette politique vise l'utilisation des ressources municipales pour les familles.

Les parents sont les premiers responsables de l'épanouissement de leur famille et les principaux interlocuteurs. La Municipalité ne peut se substituer à eux mais leur fournir un cadre de vie favorable à leur épanouissement.

Le succès repose sur l'intérêt et sur le dynamisme de chacun de nous pour le bien-être de l'ensemble de la collectivité colombanoise.

Nous devons établir des priorités dans nos moyens d'action pour réaliser nos objectifs. Il va sans dire que certains de ces moyens sont en fonction de la capacité de payer des contribuables. Les solutions n'appartiennent pas toutes à la Municipalité. D'autre part, plusieurs moyens d'action ne nécessitent pas de grandes ressources financières, mais des façons de faire différentes.

Un conseiller municipal et un comité nommés par le Conseil de Ville veilleront à l'application de cette politique familiale. Le mot d'ordre est lancé; il s'agit de « penser familles » et de les soutenir à travers toutes les actions qui seront privilégiées.

Soyons tous au rendez-vous, la famille est au coeur du changement !

Roland Charbonneau, maire

---